BULLETIN MUNICIPAL

n°37 - Janvier 2015





LES ENFANTS, L'ÉCOLE ET LE TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Sous l'œil du Follaton

Peut-être l'avez-vous remarqué, perché sur son totem de bidons dans l'angle de la mairie, coiffé d'un petit bonnet : le Follaton. Pour faire sa connaissance, laissons-nous guider par le journaliste-conteur Gilbert SALEM qui connaît bien ses habitudes :

> *« Il ne se manifeste pas par une forme visible, mais en galvanisant l'ambiance des chaumières. Il renverse les jarres à compote de la cuisinière, fait tourner le lait, relève les jupes des filles, emplit de cendres les marmites du repas de midi… À l'écurie, il tresse la queue des chevaux et caille le lait des vaches.*
> *Pourtant, le Follaton serait capable de bienveillance. Si on lui réserve-en une coupelle en argent posée sur le perron - des noisettes fraîches et des fruits secs, il participera volontiers aux tâches domestiques, en décrottant miraculeusement les bottes du fermier et le soc de sa charrue.*
> *Mais il faut être très gentil avec lui, s'amuser de ses facéties les plus désagréables. Au risque de le rendre amer, et nettement plus contrariant : relever un jupon ne lui suffirait plus, par exemple…*
> *Quand il s'introduit dans les foyers, le Follaton est invisible.*
> *"On sent seulement que tout devient un peu bizarre".*
> *Mais quand il s'en échappe, on avise une poussière sale tournoyant vers le seuil de l'entrée.*
> *Poussez la porte, et vous verrez s'élever une tornade de paillettes argentées. »*

Celui qui a définitivement élu domicile dans le cœur de notre village, de son regard chafouin, semble garder la place et observer tout ce qui s'y passe. N'a-t-il pas été surpris cet automne par ces engins bruyants, qui passaient et repassaient des jours durant, pour étaler sur le sol une couverture noire et fumante ? Ne s'est-il pas posé des questions à la vue de la grande flèche qui a promené dans les airs le monument aux écritures pour le reposer un peu plus loin avec sa petite sœur à ses côtés ? N'est-il pas surpris par les lumières qui clignotent le soir venu, non pas dans le ciel, mais dans les branches des arbres et tout contre les maisons ?

Oui, ce Follaton-là vit dans une époque qui ne ressemble en rien à celle que ses aïeuls ont connue, mais qui a le don d'un peu le surprendre et de l'amener à se poser des questions, pour ne pas dire à lui « soulever le bonnet ». Tous les conseillers municipaux, et vous, si vous le souhaitez, pouvons-nous nous attacher à le rassurer et chaque fois que nous le pourrons, nous tendrons l'oreille pour percevoir ce qu'il veut nous dire.

Et à l'occasion de ce premier contact, il semble nous susurrer : ***"Que les étoiles du ciel, celle des arbres et des murs brillent également dans vos chaumières tout au long de cette année. "*** Et s'en suivent des mots qui dans son langage de Follaton évoquent la sérénité, l'harmonie, la vitalité, la douceur, la félicité…, mots que l'on traduira en ces termes de circonstance :

Bonne, tranquille et heureuse année à tous !





DULLIN | BULLETIN MUNICIPAL | N°37

sommaire

La nouvelle équipe municipale

Voilà neuf mois qu'une nouvelle équipe dirige la commune. Nous vous en présentons les membres dans un trombinoscope ainsi que leur engagement au sein du conseil municipal.



Les commissions

 Travaux / Voirie / Patrimoine

 Finances

 Appel d'offre

CCAS Centre Communautaire d'Action Sociale

 Auberge

 Communication

 Scolaire

 Equipements touristiques



 Animation



André BOIS
Maire
Vice-président lac-environnement à la CCLA



Thomas LEFRANCQ
1er adjoint à l'urbanisme
Délégué communautaire à la CCLA



Mireille VEYRON
2ème adjointe au Tourisme





Sylvie BERTHET
3ème adjointe au Finances



Lorène ABBA



Emilie BOCQUET



Murielle GARCIA



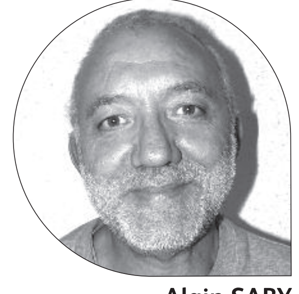
Mireille GOUMAS



Sylvie PAQUET



André ROCHAS



Alain SABY

Avis aux anciens conseillers municipaux

"Du jour au lendemain j'avais l'impression de ne plus être au courant de ce qui se passait dans la commune".

Travaux par ici, projets par là… C'est lors d'une rencontre avec Jean Poirier, que cette idée a germé : réunir de temps à autre tous les anciens conseillers municipaux et conseillères municipales avec les actuels conseillers pour un échange amical sur les affaires de la commune.

Alors, si vous faites partie des anciens conseillers municipaux faites-vous connaître en me contactant par messagerie électronique :

francis.ampe@orange.fr

On vous attend,

Francis AMPE

Dullin et la réforme territoriale

En 2010, une volonté d'état de réformer le « mille feuille » territorial en incitant les communautés de communes ou d'agglomérations à se regrouper, n'avait pas connu un succès important : les élus locaux n'étant alors pas enclins à aller dans ce sens. Dans notre région, seules les 4 communautés qui existaient dans et autour du massif de la Chartreuse se sont réunies pour créer « la Communauté de communes Cœur de Chartreuse ».

Aujourd'hui, la volonté du gouvernement reste la même, avec en concomitance le regroupement des régions, le « déshabillage » des départements en attendant leur disparition probable.

Il semble que cette fois, les élus locaux se sont faits à cette idée et que, plutôt que de se faire imposer des regroupements arbitraires, ils veulent en être les moteurs ou, pour le moins, les acteurs.

Pour notre secteur, les discussions viennent de débuter avec les communautés environnantes. En fait, c'est comme un jeu où chacun regarde avec qui il peut avoir le plus d'affinités, le plus d'intérêts, le plus de logique....

Que ce soit du côté du nord-Isère ou de l'autre côté de l'Epine, de très grands regroupements, très urbains existent déjà et semblent vouloir encore s'étendre davantage en se mariant les uns avec les autres.

Voilà une liste non-exhaustive de questions que nous aurons à aborder :

Quel est le meilleur périmètre de regroupement pour garantir l'intérêt des habitants du territoire et un maintien de services de proximité ?

Faut-il garder une identité de territoire de l'Avant-Pays-Savoyard ??? Quelle est-elle ? Où s'arrête cet Avant-Pays Savoyard ?

Que représentera une nouvelle entité d'environ 20 0000 habitants (seuil voulu par la loi) si nous sommes entourés de structures beaucoup plus grandes ?

Quelles seront les incidences fiscales pour les habitants et les entreprises ?

À quel niveau de décision ces regroupements doivent-ils être validés ?

Comment et qu'est-ce que représenteront nos communes de 300/400 habitants dans ces ensembles ? Le corollaire à ces réflexions ne serait-il pas de réfléchir au regroupement de nos communes ?

Tout cela peut faire peur, paraître incongru par rapport à d'autres priorités, mais nous aurons bien peu de chances de nous en affranchir.





Travaux de la place











Comme prévu suite au chantier d'enfouissement des lignes dans le centre bourg, qui a fortement dégradé la chaussée, la place a été totalement refaite du 3 septembre au 30 novembre 2014.

Le montant total des travaux s'élève à 126 500 € HT, subventionné à 21 % par le Conseil général de la Savoie. Le choix a été fait de conserver la rosace en sécurisant la place : les véhicules ne peuvent désormais plus rouler dessus, ni sur le parvis devant la mairie. Les places de stationnement, plus nombreuses qu'auparavant, sont concentrées sur le parking de la maison Montigon et sur les « evergreen » (dalles bétonnées engazonnées, de part et d'autre de l'église).
Les potelets bois sont entièrement escamotables pour les manifestations sur la place du village (festival, fête du village, fêtes, etc.).

Dans le cadre de ce chantier, nous en avons profité pour réhabiliter les alentours de la grange Brotel, refaire le bas de l'enduit de l'église, restaurer la fontaine (qui sera remise en eau en saison estivale), finaliser le mur en pierre et déplacer le monument aux morts. Ce dernier a désormais une place privilégiée devant la cure.

Zone AU du chef-lieu

Après la prise en main du dossier, nous avons rencontré les propriétaires des parcelles concernées ainsi que les professionnels en urbanisme (la DDT, l'EPFL, le bureau d'étude « Lieux dits » mandaté en 2012. Nous avons délibéré le 21 juillet 2014 pour exclure la possibilité d'expropriation. Nous étudions actuellement tous les scénarii possibles (administrativement, techniquement, financièrement) pour que toutes les parties puissent trouver leur compte.

Sur la Route du FAYET



De retour de vacances en juillet, quelle vision apocalyptique nous accueille en montant vers Dullin… éboulements importants, arbres arrachés… la route du Fayet fermée. Le bord du macadam est suspendu sur le vide : il n'y a plus rien pour le tenir en place. Devant l'ampleur des dégâts il semblait évident que le chemin resterait fermé des mois, sinon définitivement pour une question de coût d'entretien.

Un petit chemin, quelques centaines de mètres… mais la perte subie était beaucoup plus profonde. Pour les habitants du plateau de Vergenucle qui doivent gagner l'autoroute le matin, cette route étroite est un ascenseur qui nous descend vers Lépin rapidement le matin et qui nous remonte tranquillement le soir. Ce gain de temps est appréciable, mais on se rend compte grâce à cette coupure que la route du Fayet nous apporte plus que du temps gagné.

Ce bout de chemin est féerique : il est décoré de murs de fleurs encore en cette fin septembre tout en nous offrant des premiers marrons, sinon au printemps on sent de l'ail des ours et en hiver on passe émerveillés devant sa cathédrale de glace ; une forêt ancienne peuplée de renards, de blaireaux et d'autres petites bêtes très vives de mouvement qu'on rencontre de temps en temps. En descendant le matin on traverse ce tunnel vert préparant sa journée avant de pénétrer dans les autres, d'un monde moins naturel, plus dangereux, ceux de l'autoroute et de la civilisation.

Voilà pourquoi nous avons suivi de très près la remise en état de ces derniers jours, une réparation impressionnante à grands coups de tronçonneuse et de pelles mécaniques ou autres.

Ici à Vergenucle nous sommes certains que tous ceux qui empruntent ce chemin sont très reconnaissants de la réactivité et des efforts exemplaires faits par la Commune, de l'Équipe municipale et tout le monde concerné par cette… remise en route ! Merci à vous tous !

Phil & Hilary EYRE, Vergenucle d'en Bas

Patrimoine communal



Comme annoncé dans Dull'info N°3, un petit groupe de personnes sensibilisées à l'entretien du patrimoine communal s'est constitué.
Il s'est donné comme premier objectif la remise en état des murets derrière la mairie. Le groupe se propose aussi d'aménager le secteur de « la pierre de Coppet », à côté de la cascade, près de laquelle nous avons le projet de créer une aire de détente, en continuité du sentier du Follaton. La réhabilitation de deux fontaines pourrait aussi être menée dans ce cadre.

Ce groupe, ouvert aux dames comme aux messieurs, se retrouve tous les 1ers et 3èmes samedis du mois, de 9 h à 12h si le temps le permet, RDV à la mairie.
Chacun participe en fonction de son emploi du temps, de ses capacités physiques, et bien sûr apprécie le petit casse-croûte de chantier.



Rentrée 2014

Mme GODEAU prend en charge à Dullin la petite, la moyenne et la grande section de maternelle, soit 24 élèves. À Ayn, les CP, CE1 et CE2 sont regroupés dans la classe de M. LIEVRE- 24 élèves et les CM1 et CM2 dans celle de Mme ANDRIOT, 21 élèves.
La commission scolaire Ayn-Dullin regroupe 8 élus des deux communes, les enseignants et les délégués de parents d'élèves. Son rôle est de gérer l'organisation de la cantine et la garderie ainsi que la mise en place et le suivi des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Cantine

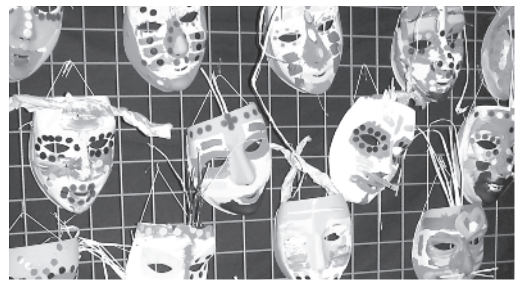
Un nouveau fournisseur a été retenu par nos 2 communes depuis la rentrée (Entreprise VACAVANT de la Motte Servolex). À ce jour, les retours sur la qualité des repas et la rigueur du service sont positifs. À noter que le tarif est passé de 4,85 € le repas à 5, 22 €. Pour ce premier trimestre, ce sont les communes qui ont absorbé la différence de prix. À compter de janvier 2015, les familles la prendront à leur charge.



Temps d'Activités Périscolaires – TAP

Les 2 périodes d'activités périscolaires ont porté sur l'Afrique pour la première et sur l'Europe pour la seconde. Très bonne participation des élèves et satisfaction du personnel encadrant, des parents, le tout ponctué de 2 représentations qui ont permis de découvrir et d'apprécier le travail réalisé.
Bravo à tous ! et particulièrement à Audrey et Laëtitia.





La Cagnotte des Mômes

Cette nouvelle année scolaire s'annonce de bon augure. De nombreux nouveaux parents ont répondu à l'appel de la Cagnotte lors de l'assemblée générale fin septembre.

Nous espérons que les idées proposées et la bonne volonté des parents permettront de financer une grande partie de la classe découverte prévue au printemps pour les enfants du cycle 2 et 3 (CP/CE1/CE2/CM1/CM2). Nous avons déjà mené à bien plusieurs actions :
vente de calendriers, vente de sapins de noël, marché de noël organisé à Novalaise, tombola de fin d'année, vente de jus de pomme confectionné par les enfants.



Nous tenons à remercier les mairies, les parents, les enseignants, les enfants, les habitants pour leurs contributions. Un grand MERCI aussi à Mme BELLEMIN (Menuiserie BELLEMIN) en collaboration avec l'association des Anciens combattants pour leur don de 210 € à la Cagnotte.

Nous souhaitons à tous une merveilleuse année 2015 !!!

Karine CAROFF
Présidente

Les gîtes et salles communales

La commune possède un parc locatif d'une quarantaine de logements dont 24 sont à vocation touristique.
Des gîtes sont loués à la semaine, au WE de septembre à mars.
La location au mois est très appréciée. Elle représente en général un tiers du remplissage durant l'automne et l'hiver et permet de dépanner temporairement des familles, des personnes seules, des ouvriers, etc...

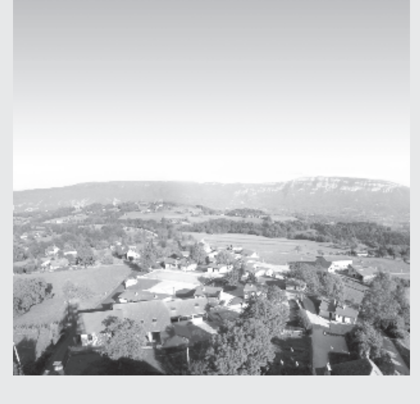
Les prix sont accessibles et les gîtes sont spacieux. Trois gîtes ont obtenu le label « tourisme & handicap » pour nous permettre de recevoir aussi les personnes à mobilité réduite.

Toutes les infos, en mairie au 09 67 00 41 05 ou sur www.dullin.free.fr

Tarifs valables d'oct. 2014 à sept. 2015

GÎTES	4 COUCHAGES	6 COUCHAGES
WEEK-END 2 nuits charges comprises	**140 €**	**170 €**
BASSE SAISON Semaine du 03/01/2015 au 10/04/2015 Semaine du 27/09/2014 au 19/12/2014 Semaine du 16/09/2015 au 30/09/2015	**190 €**	**220 €**
MOYENNE SAISON Semaine du 20/12/2014 au 02/01/2015 Semaine du 11/04/2014 au 03/07/2014	**275 €**	**305 €**
HAUTE SAISON Semaine du 04/07/2015 au 28/08/2015 Semaine du 29/08/2015 au 15/09/2015	**395 €**	**425 €**

SALLE DES FÊTES pour les personnes extérieures à la commune	> 1/3 de la salle : 190 € > 2/3 de la salle : 310 € > Salle complète : 390 € L'électricité est due sur la base d'un forfait de 30 € + l'électricité consommée
SALLE DES FÊTES pour les personnes habitant la commune	> 1/3 de la salle : 80 € > 2/3 de la salle : 130 € > Salle complète : 165 € L'électricité est due sur la base d'un forfait de 30 € + l'électricité consommée
SALLE DE LA CHEMINÉE	**Location gratuite pour les habitants** sauf électricité consommée



Bilan de la saison touristique 2014

L'activité touristique estivale a réellement démarré à partir du 19 juillet.
Les 3 premières semaines de juillet sont de moins en moins réservées. Néanmoins, le mois d'août a été plutôt bien rempli.

Un pot d'accueil a été proposé aux vacanciers chaque samedi du 19 juillet au 16 août inclus. L'objectif étant de favoriser les échanges et rencontres entre touristes.

La municipalité était à chaque fois bien représentée et a pu répondre aux différentes questions de chacun tant sur le plan "informations touristiques, locales ou régionales" que sur le plan "convivial".

En dehors de l'activité estivale, le "point fort" des gîtes de Dullin, reste la présence de la salle des fêtes au centre du village de vacances. Elle est appréciée de tous ceux qui la louent le temps d'un WE et qui ont l'opportunité de loger sur place grâce aux 120 couchages que représente la totalité des gîtes touristiques.

La recette globale des locations (touristiques + permanentes) se monte à 185 000 €, ce qui est inférieur à nos estimations mais reflète l'activité touristique de cette année.

Permis de construire

N°1002 - Grando Jean Luc
Le Vorget
Extension maison
> Accord le 02/04/2014

N° 1003 - Abba Lorène
Les Gabriaux
Extension maison
> Accord le 25/04/2014

N°1004 - Girerd Julien
Le Chef-Lieu
Extension maison
> Accord le 12/03/2014

N°1005 - Martinez Adrien
Le Guicherd
Extension maison
> Accord le 20/03/2014

N° 1006 - Colin Guillaume
Vergenucle d'en Bas
Construction
> Accord le 02/06/2014

Déclarations de travaux

N° 5001 - Bellemin-Laponnaz André
Vergenucle d'en Bas
Aménagement salle de bains
> Accord le 10/02/2014

N° 5003 - Gauthier Olivier
Coppet
Façades
> Accord le 17/03/2014

N° 5004 - Gauthier Olivier
Coppet
Escalier extérieur
> Accord le 17/03/2014

N° 5006 - Dumas Arnaud
Le Guicherd
Modifications Ouvertures
> Accord le 04/06/2014

N° 5009 - Bois Coralie
Le Bois
Modifications Ouvertures
> En cours

N° 5010 - Grando Jean-Luc
Le Vorget
Garage non clos
> Accord le 28/11/2014

Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Avant Pays Savoyard/Chautagne

3 objectifs à cette opération :

- Adapter votre logement au maintien à domicile
- Réaliser des économies d'énergie
- Améliorer l'habitat dégradé

Pour bénéficier d'aides financières (selon conditions), conseils techniques et assistance administrative contacter le **0800 40 00 73** (N° gratuit) ou **joelle.forestier@calpact73.org**

Fin de la prise en charge par l'état des Autorisations des Droits des Sols

La loi ALUR de 2012 a prescrit la fin de la mise à disposition gratuite par l'état aux collectivités, du service instructeur pour les permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme…

Les Communes ou Communautés de communes de plus de 10 000 habitants devront d'ici le 01/07/2015 avoir mis en place leur propre service instructeur. Pour les autres collectivités ce sera en janvier 2017.

Dans notre territoire, seule la Communauté de communes de Val Guiers aura obligation de créer son propre service instructeur au 01/07/2015. Les communes des Communautés de commune de Yenne et Aiguebelette pouvant encore bénéficier des services de l'état, gratuitement, jusqu'au 1/01/2017.

Une réunion, organisée par le préfet au niveau du Syndicat Mixte Avant Pays Savoyard, a eu pour but de démontrer l'intérêt pour les 3 Communautés de communes de se grouper pour mettre en place directement un service efficient pour celles-ci.

Notre participation dès le 01/07/2015 à ce nouveau service à l'échelle de l'Avant-Pays Savoyard, est soumise à l'acceptation par le préfet de notre demande du maintien de la gratuité des instructions des demandes d'urbanisme jusqu'en 2017.

Les calculs fournis par les services de la Direction Départementale des Territoires estiment en moyenne à 150 euros le coût de traitement d'une demande d'urbanisme. Pour les 3 Communautés de communes, ce serait, à terme, une charge nouvelle de plus de 150 000 euros à absorber par leurs budgets.

En plus des diminutions des dotations de l'état, voilà une autre charge que devront supporter les finances communales.





Environnement

« L'automne, c'est le printemps de l'hiver », disait Toulouse Lautrec.
Ce proverbe a pris tout son sens avec ces mois printaniers voire estivaux que nous avons pu connaître. Ce temps surprenant a permis à chacun de passer du temps dans le jardin et de préparer ce dernier à l'hiver (tailles, coupes, etc.). Le travail en extérieur assure l'entretien général dans tous les sens du terme : du jardin évidemment mais aussi du jardinier !

Le 21 octobre dernier. Le préfet de la Savoie a rappelé aux Mairies que la qualité de l'air est un enjeu essentiel pour la santé publique. La région Rhône Alpes dépasse régulièrement les normes sanitaires fixées au niveau européen, les pics de pollution sont gérés par arrêtés préfectoraux que nous prendrons soin de vous relayer le cas échéant.

Il a souligné les principales causes de pollution environnementales avec les transports évidemment mais aussi et surtout le brûlage à l'air libre de végétaux verts. En plus de la gêne occasionnée pour le voisinage et les risques d'incendie, ces feux contribuent à la dégradation de la qualité de l'air (particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines, furanes, etc.).

Le préfet nous invite à être vigilants au brûlage des végétaux verts. Ceci fait écho à plusieurs possibilités existantes offertes aux habitants du territoire de la CCLA et à plusieurs réflexions en cours que nous vous partageons :

- Les déchets verts peuvent être emmenés en déchetterie de Novalaise qui vient d'augmenter ses horaires d'ouverture. (hors tontes)
- Ils peuvent être également directement compostés sur votre jardin. La communauté de communes propose des composteurs accompagnés d'un manuel d'utilisation. Participation demandée : 15 €. Plus d'infos en mairie (dépliant, bulletin de réservation)
- La commune de Dullin s'est équipée depuis 2007 d'un broyeur de déchets végétaux. Pour 10 € de l'heure, chaque dullinois peut louer ce broyeur pour déchiqueter son tas de déchets. Cette action permet de valoriser ses coupes de végétaux et d'avoir du paillage pour ses arbustes ou ses massifs de fleurs dans le but de les nourrir et protéger pour l'hiver. Pour le réserver, il faut contacter la mairie. Une boule d'attelage est nécessaire pour son déplacement.

Nous réfléchissons à organiser des tournées de broyage sur inscription, pour amener sur site le broyeur communal en expliquant le fonctionnement de l'outil.

Des communes en Savoie ont également réalisé des journées de broyage ou des fêtes de broyeurs pour joindre l'utile à l'agréable !
Si vous êtes intéressés ou si vous avez des idées innovantes, n'hésitez pas à nous faire signe par téléphone ou mail.
Nous en prendrons bonne note pour le printemps de l'été ou le printemps de l'hiver prochain.





dimanche 18 janvier - 11h00
Vœux de la municipalité - Salle des fêtes

vendredi 23 janvier - 18h30
Concert de Marc Vella
le pianiste nomade
(http://www.marcvella.com)
à la maison du lac,
organisé par le château partagé.
Infos sur www.lechateaupartage.fr

mardi 27 janvier - 19h00
Musique Espagnole (piano / violon)
pour se réchauffer en plein hiver
au château partagé.

samedi 7 février
Repas dansant costumé

dimanche 8 mars - 16h30
Guignol et le piano en bois,
au château partagé.

dimanche 8 mars - 20h30
Conférence gesticulée autour de la liberté illusoire, hypnose et démocratie
au Château partagé.

dimanches 22 & 29 mars
Élections des conseillers départementaux

vendredi 27 mars - 20h00
Duo Céline Lambre - Florent DIARA
(viole de Gambe, chant - percussion, ukulélé)
au Château partagé.

dimanche 12 avril
Repas communal

samedi 30 mai
Apéritif à l'occasion de la fête des mères

16 juillet au 9 août
Expo "Jardin des toiles"
Salle des fêtes

samedi 18 (ou 25) juillet

Cinéma en plein air




30ème fête au village

24 & 25 octobre

Boudins à la chaudière.



Le 11 novembre

Pour l'occasion, à la fois du centenaire de la Première guerre et du déplacement du monument, nous avons proposé le 11 novembre 2014 un spectacle « paroles de poilus » réalisé par la Compagnie du Tournesol.

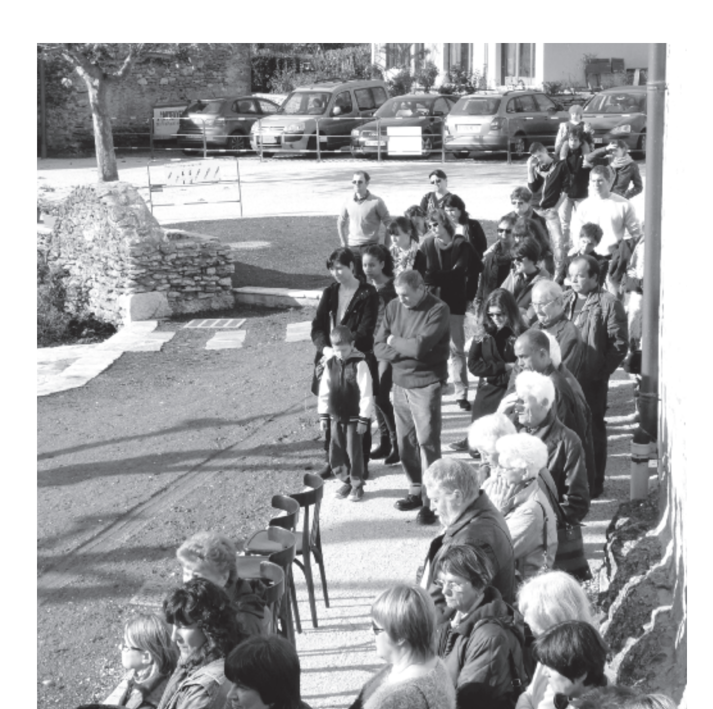
Il s'est déroulé dans la salle de la cheminée, dans la continuité de la cérémonie du 11 novembre.

Près de 100 personnes se sont mobilisées pour assister à ce temps fort sur la commune de Dullin.





Le spectacle, très émouvant avec 2 artistes locaux a remporté un vif succès. L'ambiance créée a permis de se plonger dans ces moments forts et touchants de la guerre, où la carapace et l'uniforme tombent pour laisser place à l'être humain, l'humanité, l'homme, les femmes, et l'amour.





Bibliothèque

Horaires d'ouverture
mercredi > de 10 h à 11 h
et vendredi > de 18h à 19h

Dans le cadre d'une dynamisation de la bibliothèque de Dullin (ateliers, spectacles, stages), nous souhaitons nous rapprocher de compagnies pour envisager des lectures de textes.
Si vous avez des idées, envies, n'hésitez pas à prendre contact en mairie.

Afin d'étoffer le stock, un appel aux dons de livres pour adultes et enfants est lancé ! Si vous en avez, vous pouvez les déposer en Mairie. Merci !



Ne jetez plus vos bouchons en plastique, nous en avons besoin !



Étant membre de l'équipe de basket-fauteuil des Coyotes basée à St Alban Leysse, je récupère depuis de nombreuses années les bouchons pour l'association « Les Bouchons d'Amour », qui nous aide pour le financement de fauteuils roulant, indispensables à la pratique de notre sport.
La mairie s'est proposée de mettre en place un point de collecte où vous pourrez déposer les vôtres.
Un petit geste qui nous apporte beaucoup !

Cyprien Villon

PARTAGEZ VOS VACANCES

Participez à l'épanouissement et au développement d'un enfant de 6 à 11 ans en lui ouvrant votre maison deux semaines cet été ; vous partagerez ainsi une rencontre humaine bénéfique pour lui et pour votre famille.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

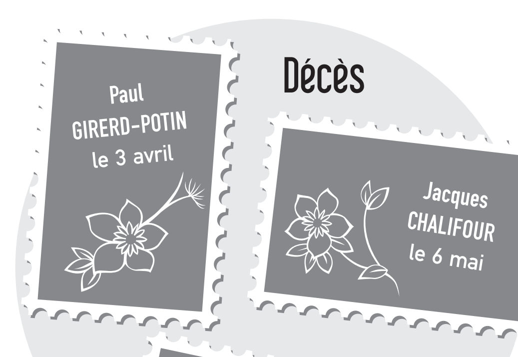
Contactez le SECOURS CATHOLIQUE de SAVOIE :

- Tel : 04 79 60 54 00
- mail : afv.730@secours-catholique.org
- Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 Bassens



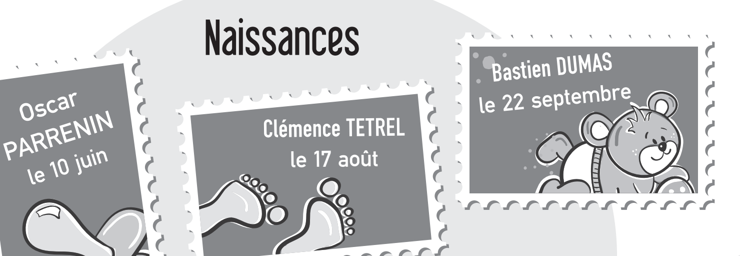
état-civil

Décès





Naissances





Mariage



Côté pratique

Services d'urgence

> Samu : **15**
> Pompiers : **18**
> Gendarmerie : **17**
> Centre anti-poison : **01 72 11 69 11**

Médecins

NOVALAISE :
Dr Aymoz -Dr Lagoutte : **04 79 28 79 85**
Dr Klopfenstein : **04 79 28 72 80**

St ALBAN de MONTBEL :
Dr Somveille : **04 79 36 06 71**
Dr Chavet : **04 79 70 84 22**
Dr Paris : **04 79 36 06 71**

Cabinet d'infirmières

Novalaise : **04 79 28 72 71**
La Bridoire : **04 76 31 21 13**

Vétérinaire

NOVALAISE
J.H. Le Dall : **04 79 28 76 50**

Pharmacies

Novalaise : **04 79 28 70 26**
La Bridoire : **04 76 31 12 05**

Taxis

Alisée transport : **06 11 45 84 73**
Alt Charly Taxi : **04 79 36 03 44**
Brunier-Collet : **04 79 28 75 52**

Coopérative Ayn-Dullin

Horaires annuels :
> Mardi au samedi : 8h30-12h
> Vendredi et samedi après-midi 15h-18h30
> Dimanche : 8h30-12h
Les horaires sont modifiés pendant les périodes de fêtes, les fériés et en juillet/Août.
Tel : **04 79 28 73 63**

Déchetterie

NOVALAISE
> Lundi après midi : 13h30-18h
> Mercredi matin : 8h30-12h du 1/03 au31/10
> Vendredi après midi : 13h30-18h
> Samedi 8h30-12h/13h30-18h
La déchetterie est fermée les jours fériés
Les déchets de tonte ne sont pas acceptés.

ADMR

bureau route du lac à Novalaise
04 79 28 78 82

Communauté de Communes (CCLA)

04 79 28 78 64 - www.ccla.fr
Maison du Lac Cusina
73470 Novalaise
ccla@ccla.fr

Consultation architecturale

04 79 28 70 38
Uniquement sur rendez-vous à la CCLA - le 2e lundi de chaque mois

Syndicat des Eaux du Thiers

ST ALBAN DE MONTBEL
04 79 36 02 18
ou **06 83 40 74 43**

Office de tourisme

04 79 36 00 02
www.lac-aiguebelette.com

Allo service public

tél. **39 39**
La première réponse à vos questions administratives

Mairie de Dullin



Horaires d'ouverture du secrétariat au public :
lundi, mercredi > de 14 h à 18 h
et vendredi > de 13h45 à 17h45
Permanence du Maire et/ou des adjoints sur rendez-vous

Tél. : 09 67 00 41 05 nouveau numéro !
Fax : 04 79 36 01 88
E-mail : dullin.com@wanadoo.fr
http://dullin.free.fr


Soirée dansante
le 1er février
Fête au village
le 10 août
Noël des enfants
le 23 novembre
Dullin
Comité des Fêtes
depuis 1985
Boudin
à la chaudière
les 25 et 26 octobre


L'alpage